



DELEGATION DE SIGNATURE DU PRESIDENT

« Engagement de dépenses »

Le Président de la CCI de La Réunion,

Vu les dispositions de l'article R711-68 et A 712-35 du code de commerce,

Vu le Règlement Intérieur de la CCI Réunion,

Décide :

De déléguer sa signature en matière d'engagements de dépenses au profit de la CCI aux agents permanents listés en annexe.

En ce qui concerne les dépenses, le délégataire se doit vérifier :

- De l'existence de crédits encore disponibles au budget, au titre du type de dépenses ;
- De l'existence ou non d'un marché pour le type de dépense envisagé ; Si un marché est existant et si ce marché le permet (marché à bons de commande), les délégataires peuvent être habilités à signer les bons de commande et ce dans la limite HT de leur montant par engagement ;
- Des règles fixées dans les conventions de financement si la dépense est couverte par une subvention ou une intervention en fonds propres du financeur ;
- De la régularité de l'engagement de dépense, notamment au regard du Code des marchés publics et du besoin légitime de la CCI ;
- De la réalité du bien livré ou du service rendu à la CCI donnant lieu à la dépense (« service fait »),
- De la qualité des pièces justificatives (contrôle factures ou autres documents tenant lieu de demande de paiement) et, notamment, l'exactitude du montant de la dépense,
- De l'émission d'un bon de commande.

A noter qu'en l'absence du délégataire, la personne désignée intérimaire assure la suppléance dès lors qu'elle bénéficie d'une délégation d'engagement des dépenses et ce dans la limite du montant d'engagement du délégataire absent.

Le périmètre de délégation s'entend par l'ensemble des sections budgétaires rattachées à la Direction ou au service concerné.

Sont exclus de la présente délégation :

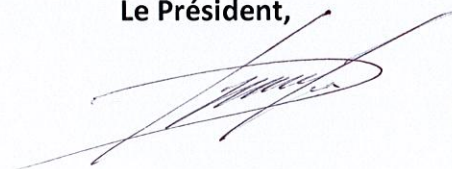
- Les engagements de dépenses dépassant le budget, qui relèvent de l'appréciation du Directeur Général ou du Président,
- La notification d'un marché de 25.000 € HT ou plus qui relève du Président.

L'attention du délégataire est attirée sur la responsabilité civile et pénale attachée à la délégation.

La présente délégation de signature prend effet à compter de sa signature et ce jusqu'au terme de la mandature actuelle.

Fait à Saint-Denis, le 22/2/23

Le Président,



Pierrick ROBERT



DELEGATION DE SIGNATURE DU PRESIDENT

SIEGE

Périmètre de la délégation	Nom Prénom	Fonction	Limite HT Par engagement
Direction Générale & tous services	Jocelyn TRULES	Directeur Général	< 45 000 €
	Ludovic SERRE	Directeur Général Adjoint	< 25 000 €
Cabinet	Bernard ALPHONSINE	Directeur	< 15 000 €
Pôle Assistance à la Présidence	Virginie CUVELIER VARDIN	Responsable	< 4 000 €
Moyens Généraux	Chantal PHILIPPE	Directrice multi sites pi	< 10 000 €
Pôle Communication Proximité et Protocole	Salim MOTARA	Directeur	< 15 000 €
Direction Financière	Charles Henry MACORAL	Directeur	< 15 000 €
Direction des Systèmes d'Information	Jean-Éric THIAW THI	Directeur	< 15 000 €
Direction des Ressources Humaines	Vanessa JAGLALE	Directrice	< 10 000 €
Direction aux affaires juridiques, recouvrement at assurances	Corinne MANEROUCK	Directrice	< 4 000 €
Direction Achats Marchés	Alain PARROSSES	Directeur	< 4 000 €

POLE ECONOMIQUE

Périmètre de la délégation	Nom Prénom	Fonction	Limite HT Par engagement
Pôle Economique	Azize AMODE	Directeur	< 25 000 €

POLE INNOVATION INTERNATIONAL ET ECONOMIE NUMERIQUE

Périmètre de la délégation	Nom Prénom	Fonction	Limite HT Par engagement
Pôle International Innovation et Economie Numérique	Sophie JEANNETTE	Directrice	< 15 000 €

DELEGATION DE SIGNATURE DU PRESIDENT

POLE FORMATION

Périmètre de la délégation	Nom Prénom	Fonction	Limite HT Par engagement
Pôle Formation	Marie-Claude DE MUNARI	Directrice	< 15 000 €
	Isabelle VERROUGSTRAETE	Directrice Adjointe	< 15 000 €
	Thierry BAILLIF	Directeur Filière HRT	< 4 000 €
	Christopher GOVINDIN	Responsable pédagogique filières HRT	< 4 000 €
	Hélène MAGNE	Directrice filière technique	< 2 000 €
	Jean-Pierre MELOU	Directeur adjoint filière technique	< 2 000 €
	Norman SIMJEE	Directeur Filière tertiaire	< 2 000 €
	Richenelle MAILLOT	Directrice adjointe Filière tertiaire	< 2 000 €